SM01

Evaluation de la supervision des CeGIDD en Centre-Val de Loire

Flora Courant, Elsa Leconte, Pascaline Berteaux, Mélanie Boissinot, Christophe Almeida, Stéphanie Lecomte, Yoann Conan, Anne Gravier

Introduction :

Les professionnel·les des CeGIDD sont, fréquemment et de manière répétée, amené·es à réaliser des accompagnements et des prises en soins en lien avec des situations de :

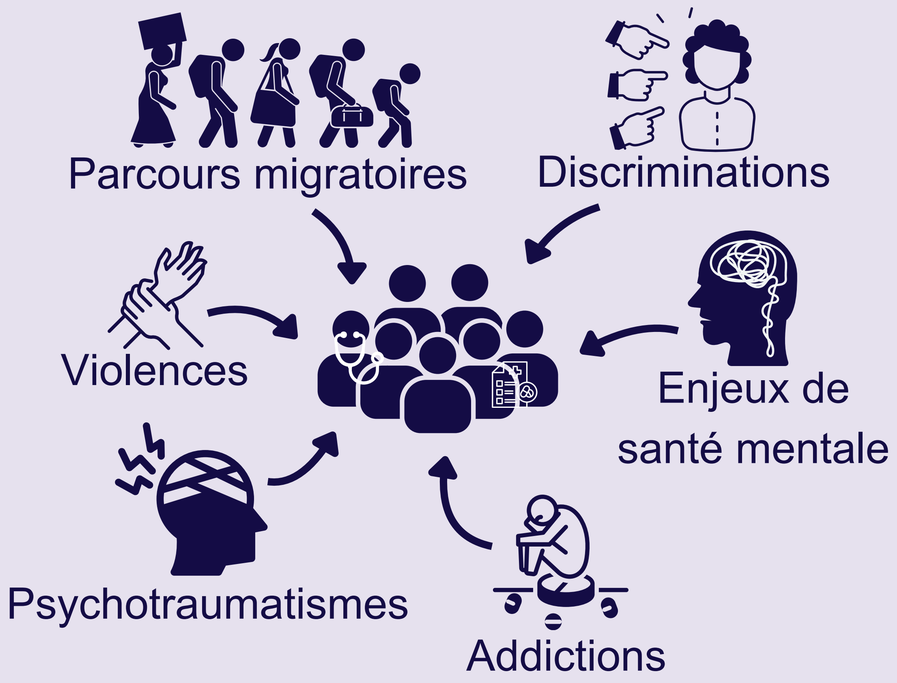

Expérimentation de supervisions

dans 4 CeGIDD et leurs antennes, financée par l'ARS CVL et portée par le CoReSS

Orienter, soutenir et encadrer l'exercice professionnel par :

- retours d'expériences,
- analyses de pratiques,
- apports théoriques,
- espaces de dialogues et de réflexions collectives.

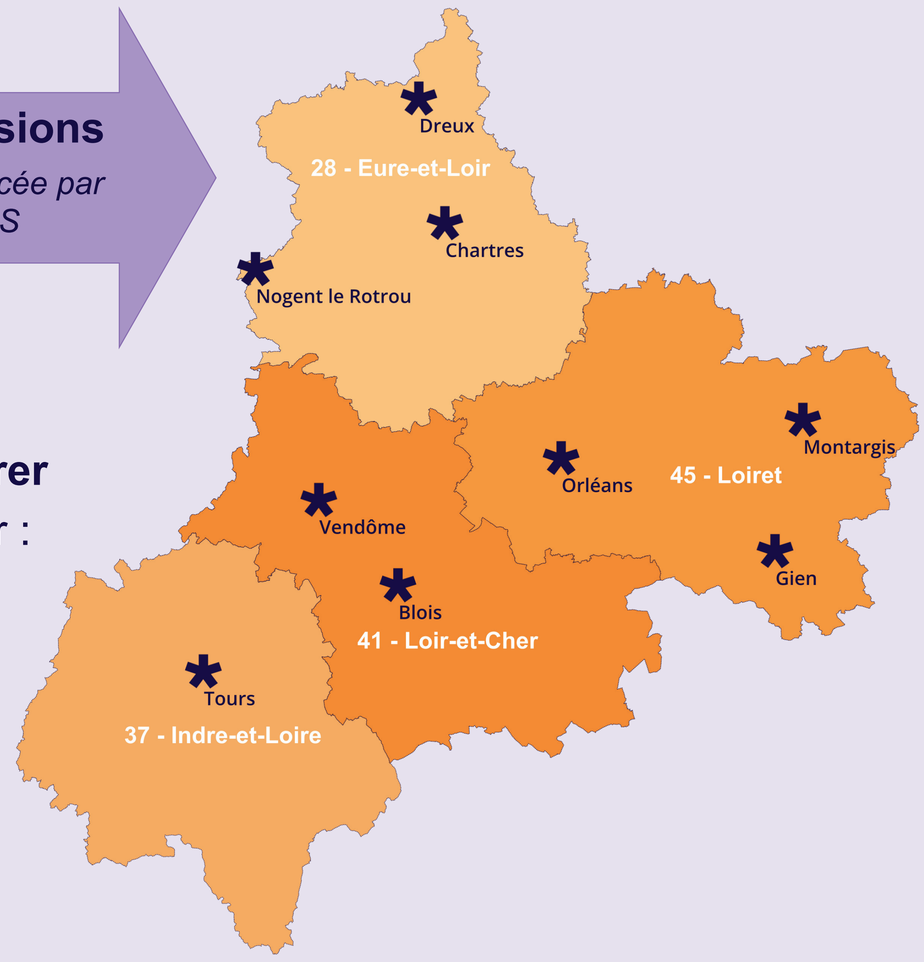

Méthode :

Septembre 2024

Avant le début de l'expérimentation

- Questionnaires d'évaluation de la santé au travail (COPSOQ)
- Indicateurs d'activité (CeGIDD et ressources humaines)

Septembre 2025

A 1 an de l'expérimentation

- Questionnaires d'évaluation de la santé au travail (COPSOQ)
- Focus groupe
- Indicateurs d'activité (CeGIDD, ressources humaines et séances de supervision)

Mettre en lumière les bénéfices et les leviers pour pérenniser et améliorer les futures supervisions.

Résultats :

Principaux effets de la supervision recueillis :

- Réorganisation de la **dynamique de l'équipe**,
- Meilleure **reconnaissance de soi, du rôle et des missions** de chacun·e,
- Diminution du **sentiment de solitude**,
- Amélioration de l'**ambiance**,
- Augmentation de l'échelle « **engagement dans l'entreprise** »,
- Augmentation de l'échelle « **sens du travail** »,
- **Contenu** des séances jugé **pertinent**,
- Prise de distance **collective** et **non jugeante** vis-à-vis des situations rencontrées.

D'un point de vue **individuel**, les professionnel·les exprimaient :

- Meilleure **compréhension et positionnement** plus clair dans les accompagnements et prises en soins proposées,
- Renforcement de leur **confiance en soi**,
- Amélioration de l'**épanouissement professionnel**, corroboré par l'augmentation de l'échelle « **possibilité d'épanouissement** »,
- Diminution de l'**anxiété et du stress** face à des situations de violences et de récits éprouvants.

Conclusion :

Ces séances de supervision montrent des bénéfices pour les professionnel·les, malgré des objectifs initiaux divergents selon les centres. Cette évaluation a permis le renouvellement de l'engagement financier de l'ARS en faveur de la supervision en CeGIDD et la pérennisation du dispositif, désormais élargi à cinq départements.

Contact : f.courant@chu-tours.fr